

ANNEXE II

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE CAPITALISABLE 1	
UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE	
OI 1-1	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
1-1-1	Adapter sa communication aux différents publics
1-1-2	Produire des écrits professionnels
1-1-3	Promouvoir les projets et actions de la structure
OI 1-2	Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
1-2-1	Repérer les attentes et les besoins des différents publics
1-2-2	Choisir les démarches adaptées en fonction des publics
1-2-3	Garantir l'intégrité physique et morale des publics
OI 1-3	Contribuer au fonctionnement d'une structure
1-3-1	Se situer dans la structure
1-3-2	Situer la structure dans les différents types d'environnement
1-3-3	Participer à la vie de la structure
UNITE CAPITALISABLE 2	
UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE	
OI 2-1	Concevoir un projet d'animation
2-1-1	Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli
2-1-2	Définir les objectifs et les modalités d'évaluation
2-1-3	Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
OI 2-2	Conduire un projet d'animation
2-2-1	Planifier les étapes de réalisation
2-2-2	Animer en équipe dans le cadre du projet
2-2-3	Procéder aux régulations nécessaires
OI 2-3	Evaluer un projet d'animation
2-3-1	Utiliser les outils d'évaluation adaptés
2-3-2	Produire un bilan
2-3-3	Identifier des perspectives d'évolution

UNITE CAPITALISABLE 3	
UC3 : CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS » ET DE DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)	
OI 3-1	Organiser et évaluer les activités
3-1-1	Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet pédagogique adapté aux particularités de l'ACM et en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur
3-1-2	Conduire et évaluer une action d'animation s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique
3-1-3	Evaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet pédagogique, gérer et administrer les moyens alloués par l'organisateur
OI 3-2	Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
3-2-1	Mettre en œuvre des modalités d'accompagnement de l'équipe dans la conception et la mise en œuvre de démarches pédagogiques
3-2-2	Gérer les dynamiques de groupe pour le développement de l'action et le respect des personnes
3-2-3	Mettre en œuvre une organisation de travail collectif (personnels pédagogiques et techniques) au service de l'accomplissement du projet pédagogique
OI 3-3	Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs
3-3-1	Organiser des dispositifs d'accueil collectif et éducatif en tenant compte des contraintes et ressources contextuelles
3-3-2	Organiser les espaces et la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie des publics et le respect de chacun au sein du collectif
3-3-3	Accompagner les publics dans la réalisation de leurs projets

UNITE CAPITALISABLE 4	
UC 4 : MOBILISER LES DEMARCHES D'EDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS »	
OI 4-1	Situer son activité d'animation dans un territoire
4-1-1	Permettre la découverte du territoire dans lequel s'inscrit l'activité
4-1-2	Favoriser l'autonomie des publics et faciliter leur interaction avec le territoire
4-1-3	Participer à un réseau territorial d'acteurs éducatifs, sociaux ou culturels
OI 4-2	Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure
4-2-1	Mettre en œuvre et expliciter les gestes et les postures professionnelles
4-2-2	Utiliser les démarches pédagogiques pour permettre la découverte d'activités de loisirs et en particulier l'utilisation des techniques numériques
4-2-3	Adapter les outils et les techniques en respectant la sécurité des publics et des tiers
OI 4-3	Conduire des activités d'animation
4-3-1	Mettre en place et créer des situations ayant pour objet la découverte et la pratique d'activités scientifiques, techniques, culturelles, d'expression et d'activités physiques de loisirs
4-3-2	Initier et mettre en place des situations d'apprentissages variées et ludiques favorisant la créativité, la prise d'initiative, la participation et la socialisation des publics
4-3-3	Mettre en place des progressions pédagogiques permettant d'encadrer des situations éducatives de découvertes collectives et individuelles